



Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
d'Aurillac (EPLEFPA AURILLAC)
Lycée Agricole Georges Pompidou ENILV
CFPPA / UFA
Rue de Salers
15000 AURILLAC

**Marché de transport des élèves, des apprentis, des adultes et des
accompagnateurs pour les sorties pédagogiques.
2021-2023**

RC

Règlement de consultation

PROCEDURE DE MARCHE ADAPTEE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2123 - 1
DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE



Lycée Georges POMPIDOU-ENILV
Rue de Salers - BP 537 - 15005 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04.71.46.26.60 - Télécopie : 04.71.46.26.41
Courriel : epl.aurillac@educagri.fr – Site internet : <http://www.gpompidouenilv.fr>

EPLEFPA AURILLAC
Rue de Salers
15000 AURILLAC
Tel 04 71 46 26 60 Fax 04 71 46 26 41

MARCHE PUBLIC 2021-2023

Procédure adaptée en application de l'Article L 2123 – 1 du Code de la commande publique

REGLEMENT DE CONSULTATION

Date et heure limites de réception des offres
Lundi 25 Janvier 2021 à 17h00

Article 1 : Nom et Adresse de l'organisme acheteur

EPLEFPA AURILLAC Rue de Salers 15000 AURILLAC

Tel 04 71 46 26 60 Fax 04 71 46 26 60

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Pascal GUENET Directeur de l'EPLEFPA d'AURILLAC.

Article 2 Objet du Marché

La consultation porte sur un marché de services à Bons de commandes concernant le transport des apprenants et des accompagnateurs de l'Etablissement pour les sorties pédagogiques au départ de l'Etablissement et avec retour dans l'Etablissement.

Article 3 Caractéristiques principales

Marché unique de service à bons de commandes

Financement : sur fonds propre de l'établissement

La durée de ce marché est fixée à 24 mois à compter de sa notification soit : 10 Février 2021 - 10 Février 2023. (Durée du marché 2 ans)

Ce marché concerne à titre indicatif entre 40 et 70 sorties (journée ou demi-journée) par année scolaire, des navettes régulières ski, piscine, équitation, et en moyenne trois à quatre voyages scolaires par an.

Cette quantité est indiquée à titre indicatif pour une période normale sans confinement et pourrait être modifiée à la baisse en cas de crise sanitaire pour suivre la réglementation en matière de sorties des classes sur le terrain.

Article 4 Conditions de recevabilité des offres relatives au marché

Les candidats pourront répondre soit individuellement, soit sous forme de groupements solidaires

Les offres seront rédigées en langue française

Unité monétaire : l'Euro

Article 5 Conditions de participation

Le candidat pourra fournir à l'appui de son offre tous documents permettant d'apprécier sa capacité économique, financière, technique et professionnelle.

Notamment :

- une liste des principaux marchés départementaux en cours ces trois dernières années.
- une déclaration des effectifs annuels moyens et des personnels d'encadrement
- la production de certificats de qualités et de respects des normes

Il pourra produire à l'appui de son offre un mémoire de présentation de sa société et des moyens existants permettant de répondre au besoin.

Article 6 Critères d'attribution

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Offre économiquement la plus avantageuse

- prix : 60%
- qualité des services : 40%
(matériel proposé , respect des commandes)

La présente consultation pourra faire l'objet d'une négociation avec le ou les candidats les mieux placés.

Article 7 Procédure

Type de procédure : procédure adaptée conformément à l'article 2123 -1 du Code de la commande publique.

Date limite de réception des offres : 21 jours à compter de la date de parution de la publicité sur le site « AJI »

Date de validité des offres : 60 jours à compter de leurs réceptions

Article 8 Présentation des offres

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque entreprise souhaitant présenter une offre sur simple demande orale.

Le dossier de consultation est également téléchargeable sur le site AJI.

Conformément à la réglementation relative à la dématérialisation les offres pourront être déposées sur le site AJI en réponse à la publication du Marché.

Les offres remises par les candidats pourront également être remises sous enveloppe cachetée portant la mention : » Marché public transport/ne pas ouvrir »

Dans ce cas, ces offres seront remises au service INTENDANCE de l'Etablissement ou envoyées par courrier (cachet de la poste faisant foi)

Adresse contre récépissé : Lycée Agricole Georges Pompidou

Rue de Salers 15 000 AURILLAC

(Du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et 13 heures à 17 heures)

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

Adresse postale : Lycée Agricole Georges Pompidou ENILV
Rue de Salers 15 000 AURILLAC

Date et heure limites de réception des offres
Lundi 25 Janvier 2021 à 17h00

Article 9 Dématérialisation

Le Marché est consultable en ligne sur le site AJI (association des journées de l'intendance)
Profil d'acheteur : plateforme de dématérialisation conformément à la réglementation applicable au 01 janvier 2020 pour les marchés dont le seuil a été relevé de 25 000 € HT à 40 000 € HT.

Article 10 Notification du Marché

La décision de non acceptation des offres sera signifiée par courrier aux entreprises non retenues
La décision d'acceptation de l'offre sera notifiée à l'entreprise titulaire du marché en recommandé avec accusé de réception- Acte d'engagement avec acceptation de l'acheteur
L'Avis d'attribution fera l'objet d'une parution sur le site « AJI »

Article 11 Renseignements complémentaires

Renseignement(s) administratif(s) :

EPLEFPA AURILLAC
Lycée Agricole Georges Pompidou
ENILV INTENDANCE
Rue de Salers
15 000 AURILLAC
04 71 46 26 60

Renseignement(s) technique(s) :

Lycée Agricole Georges Pompidou
ENILV
INTENDANCE
Mr Vincent VALADIER
04 71 46 26 60
Rue de Salers
15 000 AURILLAC

Dressé par :

Le :

Lu et approuvé

(signature)